

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 31 OCTOBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

MODIFIE ET REMPLACE LA DÉCISION N°D2023_10_419 DU 13 OCTOBRE 2023

- Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté patriarche n°15300 2023-475 du 15 septembre 2023, et le cahier des charges scientifique qui y est associé ;
- Vu l'article 28 du Code des Marchés Publics ;
- Vu le marché de travaux relatif à la réalisation de fouilles archéologiques préventives dans le cadre de l'agrandissement du parking souterrain de Desmichels et un projet d'aménagement de l'esplanade ;
- Considérant que la Ville de Gap porte un projet d'agrandissement du parking souterrain de Desmichels et un projet d'aménagement de l'esplanade;
- Considérant que des financements peuvent être sollicités pour ce type d'opération auprès de la DRAC PACA et du Conseil Départemental des Hautes-Alpes au titre des Enveloppes Cantonales ;
- Considérant la répartition financière entre la tranche ferme et les tranches optionnelles ;
- Considérant l'évolution du plan de financement ;

DECIDONS

Article 1 : Objet

La Ville de Gap poursuit un projet d'agrandissement du parking Desmichels, tant en surface qu'en profondeur. Les premiers forages ont révélé la nécessité de produire des fouilles archéologiques en aire ouverte sur une zone de 1700 m² (tranche ferme). Deux tranches optionnelles sont également planifiées, si découverte de puits, ou découverte d'une occupation funéraire.

Un marché à procédure adaptée est en cours de contractualisation pour les travaux de fouilles archéologiques préventives de l'esplanade Desmichels dans le cadre de ce projet d'extension du parking souterrain.

Article 2 : Coût

La réalisation des fouilles archéologiques préventives relatives au projet d'aménagement du parking Desmichels présente un coût global de 399 970 € HT, selon la répartition suivante :

- Tranche ferme = 378 365 € HT
- Tranche optionnelle 1 = 16 000 € HT
- Tranche optionnelle 2 = 5 605 € HT

Article 3 : Financement

Afin de réaliser cette opération, des financements sont sollicités auprès de l'Etat à travers la DRAC PACA, ainsi qu'auprès du CD05 au titre des enveloppes cantonales 2023, selon le plan de financement suivant :

	Montant € HT	Taux
DRAC PACA	79 994,00 €	20,00 %
Département (Enveloppes Cantonales)	76 527,13 €	19,13 %
<i>Autofinancement</i>	243 448,87 €	60,87%
TOTAL	399 970,00 €	100 %

Article 4 : Modalités

La Commune de Gap s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par les règlements administratifs et financiers de l'Etat et du Conseil Départemental des Hautes-Alpes.

Article 5 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 31 OCTOBRE 2023

Le Maire


Roger DIDIER


Transmis en Préfecture le : **09 NOV. 2023**
Publié ou notifié le : **09 NOV. 2023**

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_10_451
Objet :	Décision modificative subventions fouilles archéologiques Desmichels
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-31 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	005-210500617-20231031-D2023_10_451-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20231031-D2023_10_451-AI-1-1_0.xml	text/xml	894 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_13379.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20231031-D2023_10_451-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	92.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 novembre 2023 à 16h27min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 novembre 2023 à 16h27min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 novembre 2023 à 16h27min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 novembre 2023 à 16h27min29s	Reçu par le MI le 2023-11-09

